



RAPPORT D'EVALUATION

de la convention de subventionnement 2009-2012

entre

la République et canton de Genève

ci-après l'Etat de Genève

la Ville de Genève

ci-après la Ville

et la Fondation Am Stram Gram Le Théâtre

ci-après Am Stram Gram

Mars 2012

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
1.1. Contexte de l'évaluation	3
1.2. Démarche	3
2. EVALUATION	4
2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel d'Am Stram Gram et le cadre de la politique culturelle de la Ville et de l'Etat de Genève	4
2.2. Relations entre les parties signataires	4
2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents	4
2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties	4
2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord	5
2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties	5
2.3.1. Réalisation des engagements d'Am Stram Gram	5
2.3.2. Réalisation des engagements des collectivités publiques	8
2.3.3. Bilans financiers et comptables	9
2.4. Réalisation des objectifs d'Am Stram Gram	10
3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	17
ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD	19
ANNEXE 2 : TABLEAU COMPARANT LE PLAN FINANCIER, LES BUDGETS ET LES COMPTES	21

1. Introduction

1.1. Contexte de l'évaluation

Le 26 juin 2008, la Ville, l'Etat de Genève et Am Stram Gram ont signé une convention de subventionnement pour la période 2009-2012.

Cette convention arrive donc à échéance le 31 décembre 2012. Conformément à l'article 22 de celle-ci, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité. La présente évaluation porte sur les activités et les résultats des saisons 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, ainsi que sur les éléments déjà connus des saisons 2011-2012 et 2012-2013.

1.2. Démarche

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants des signataires de la convention, qui n'ont pas fait appel à une instance d'évaluation externe.

Les représentants de la Ville, de l'Etat de Genève et d'Am Stram Gram se sont réunis à deux reprises pour discuter du contenu de ce rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par la Ville, l'Etat de Genève et le projet artistique d'Am Stram Gram, les charges financières liées à la gestion du théâtre, les engagements des parties ainsi que les réalisations d'Am Stram Gram. Ces objectifs ont été évalués selon les critères définis dans l'annexe 4 de la convention.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel d'Am Stram Gram et le cadre de la politique culturelle de la Ville et de l'Etat de Genève

La convention confirme que le projet artistique et culturel d'Am Stram Gram (article 5) correspond à la politique culturelle de la Ville et de l'Etat de Genève (article 3), cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (annexe 4).	Atteint
--	---------

Le projet artistique et culturel d'Am Stram Gram mené à bien durant la période évaluée correspond au projet défini dans la convention. Il est en accord avec le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques. Cet aspect est repris en détail aux points 2.3 et 2.4.

2.2. Relations entre les parties signataires

2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

Dans les limites de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001 (LIPAD), les parties se communiquent toute information utile à la mise en œuvre de la présente convention (art. 20). Toutes les informations seront communiquées par écrit aux personnes dont les coordonnées figurent à l'annexe 5 de la présente convention.	Atteint
---	---------

Toutes les informations ont été transmises, notamment le changement de présidence de la fondation durant la période.

2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

La Ville, l'Etat de Genève et Am Stram Gram entretiennent de bons contacts et sont satisfaits de la qualité de leur collaboration. Ils soulignent également l'exemplarité de leur collaboration lors de la mise au concours du poste de directeur.

2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

Chaque année, au plus tard le 15 septembre, Am Stram Gram fournit à la Ville et à l'Etat de Genève :

- ses états financiers établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC;
- son rapport d'activités intégrant le tableau de bord avec les indicateurs de l'année concernée.

Le rapport d'activités annuel prend la forme d'une auto-appréciation de l'exercice écoulé. Il met en relation les activités réalisées avec les objectifs initiaux et explique l'origine des éventuels écarts.

Les comptes audités et le rapport des réviseurs seront remis à la Ville et à l'Etat de Genève au plus tard le 31 octobre.

(art. 8)

Atteint

Les documents ont été remis dans les délais.

En octobre 2009, Am Stram Gram a remis à la Ville et à l'Etat de Genève un plan financier actualisé prévoyant la résorption du résultat négatif de l'exercice 2008-2009.

Le 31 octobre 2011 au plus tard, Am Stram Gram fournira à la Ville et à l'Etat de Genève un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (2013-2016) (art. 7).

Atteint

Le plan financier 2013-2016 a été remis dans les délais.

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués les engagements mesurables d'Am Stram Gram, de la Ville et de l'Etat de Genève. Les engagements d'Am Stram Gram en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

2.3.1. Réalisation des engagements d'Am Stram Gram

Am Stram Gram s'engage à être le bénéficiaire direct de l'aide financière. Il ne procédera à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers.

Conformément à l'article 8 de la LIAF (D1 11), Am Stram Gram s'oblige à solliciter tout appui financier public et privé auquel il peut prétendre. Ces appuis ne doivent toutefois pas entrer en contradiction avec les principes régissant la politique générale de la Ville et de l'Etat de Genève (art. 6).

Atteint

Am Stram Gram sollicite chaque année des appuis financiers publics et privés.

Mentionner le soutien de la Ville et de l'Etat de Genève sur tout document promotionnel produit par Am Stram Gram.

Les armoiries de la Ville et de l'Etat de Genève doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents (art. 9).

Partiellement atteint

Sur le site Internet d'Am Stram Gram, la mention du soutien de la Ville et de l'Etat de Genève apparaît au bas de la rubrique « L'équipe ». Une mention plus visible, par exemple sur la page d'accueil, serait préférable.

Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (art. 10).

Atteint

En 2010, un audit a été réalisé sur demande de l'Etat de Genève. Celui-ci a confirmé que les contrats des intermittents sont bien tenus.

Le poste de directeur fera l'objet d'une mise au concours publique en 2010 en vue du recrutement de la nouvelle direction, pour une entrée en fonction au plus tard en 2012. L'organisation et l'établissement du règlement du concours sont sous la responsabilité de la Fondation Am Stram Gram. De plus, un jury sera constitué. La composition de ce jury comprendra les membres de la Fondation Am Stram Gram, ainsi que trois experts extérieurs. Le Département de l'instruction publique de la République et canton de Genève et le Département de la culture de la Ville de Genève désigneront chacun un expert. Le troisième expert sera choisi par la Fondation Am Stram Gram. Cas échéant, les collectivités publiques se réservent le droit de refuser une candidature (art. 10).

Atteint

La mise au concours a été réalisée selon la procédure prévue et s'est déroulée à la grande satisfaction de tous les partenaires.

Mettre en place un système de contrôle interne adapté à sa mission et à sa structure (art. 11).

Atteint

Am Stram Gram a mis en place un système de contrôle interne.

Les comptes des saisons 2008-2009 et 2009-2010 ont fait l'objet d'un contrôle ordinaire. En 2011, la directive de l'Etat de Genève a été adaptée. Elle prévoit désormais un contrôle restreint pour les institutions recevant une subvention de l'Etat de Genève inférieure à un million de francs, ce qui est le cas d'Am Stram Gram.

S'engager à :

adopter et appliquer un plan de classement pour les archives administratives;
ne pas détruire les archives administratives susceptibles d'avoir une valeur archivistique durable;
constituer les archives historiques;
conserver les archives dans un lieu garantissant leur protection.
(art. 12)

Atteint

Les archives d'Am Stram Gram ont été grandement utilisées lors de la rédaction du livre de Dominique Catton.

Am Stram Gram va prochainement déposer ses affiches et ses programmes à la Bibliothèque de Genève et à la Bibliothèque nationale à Berne.

Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement. Respecter les principes du développement durable. (art. 13)	Atteint
---	---------

Am Stram Gram utilise des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement et respecte les principes du développement durable.

Au bar, la nourriture et les boissons proposées comportent des produits locaux.

2.3.2. Réalisation des engagements des collectivités publiques

Am Stram Gram est autonome quant aux choix de sa programmation artistique, dans le cadre des subventions qui lui sont allouées et en conformité avec l'annexe 1. Les collectivités publiques n'interviennent pas dans ses choix artistiques et de programmation (art. 14).

Atteint

Les collectivités publiques ne sont pas intervenues dans les choix artistiques et de programmation.

La Ville s'engage à verser une aide financière d'un montant total de 4'160'000 F pour les quatre ans, soit un montant annuel de 1'000'000 F en 2009 et 2010 et de 1'080'000 F en 2011 et 2012.

Atteint

L'Etat de Genève, par l'intermédiaire du DIP, s'engage à verser une aide financière d'un montant total de 3'808'000 F pour les quatre ans, soit un montant annuel de 912'000 F en 2009 et 2010 et de 992'000 F en 2011 et 2012.

(art. 15)

La Ville et l'Etat de Genève ont versé les montants prévus dans la convention. La Ville a également versé 30'000 F chaque année pour les tournées. L'Etat de Genève a acheté des spectacles scolaires pour un montant de 82'000 F par an.

Les contributions de la Ville et de l'Etat de Genève sont versées en quatre fois. Les versements sont effectués en janvier, avril, juillet et le solde en octobre, après réception et examen des comptes et rapport d'activités de la saison précédente.

Atteint

(art. 17)

Les versements ont suivi le rythme convenu dans la convention.

La Ville met gracieusement à disposition d'Am Stram Gram le Théâtre André Chavanne, sis 56, route de Frontenex. La valeur locative du bâtiment est estimée à 252'233 francs par an (base 2008). Cette mise à disposition est gérée par le Département de la culture et fait l'objet d'une convention séparée.

Atteint

Am Stram Gram bénéficie également d'un local de 51 m² à l'école des Crêts-de-Champel, dont la valeur locative est estimée à 5'304 francs par an (base 2008). Cette mise à disposition est gérée par le Service des écoles et fait l'objet d'une convention séparée.

(art. 16)

La Ville a mis à disposition d'Am Stram Gram les locaux mentionnés dans la convention.

2.3.3. Bilans financiers et comptables

La valeur de tout apport en nature qui serait accordé ponctuellement est indiquée par les deux collectivités publiques à Am Stram Gram et doit figurer dans ses comptes (art. 16).	Atteint
--	---------

Am Stram Gram fait figurer la valeur de tous les apports en nature dans ses comptes.

A l'échéance de la convention, Am Stram Gram conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué aux deux collectivités publiques. Am Stram Gram assume également ses éventuelles pertes reportées (art. 19).	Sera évalué au terme de la saison 2011-2012
--	---

A la fin de la saison 2010-2011, le solde est positif (F 2'335).

Un tableau détaillé comparant le plan financier de la convention, les budgets actualisés et les comptes figure à l'annexe 2. Les principaux écarts sont dus aux éléments suivants :

- 1) Les tournées ne sont pas incluses dans le plan financier et dans les budgets, car elles sont difficilement prévisibles. Elles n'apparaissent donc que dans les comptes. Le tableau comparatif montre toutefois que les dépenses sont toujours compensées par les recettes et les soutiens liés aux tournées.
- 2) Des projets ont été reportés sur la saison suivante pour des raisons d'agendas. Les dépenses et les recettes liées à ces projets sont donc passées d'une saison à l'autre, sans répercussion sur le résultat de la période couverte par la convention.
- 3) Durant la saison 2008-2009, les recettes de billetterie ont baissé et les charges de production ont été plus élevées que prévu. Afin de pouvoir combler le déficit de cette saison durant les trois saisons suivantes, le plan financier a été modifié (diminution des charges de production et redimensionnement de certains projets). Grâce aux mesures qui ont été prises, le déficit était déjà comblé à la fin de la saison 2010-2011.

2.4. Réalisation des objectifs d'Am Stram Gram

Les objectifs et les activités d'Am Stram Gram sont décrits dans la convention de subventionnement (à l'article 5 et à l'annexe 1). Les indicateurs commentés ci-dessous ont été définis par la Ville, l'Etat de Genève et Am Stram Gram. Ils figurent à l'annexe 4 de la convention.

a) La **créativité** d'Am Stram Gram

Indicateur :

- Nombre de nouvelles créations :
valeur cible : 8 créations en 4 ans
valeur atteinte : 9 créations en 4 ans

1	26 septembre – 1er novembre 2008	BARBABABOR - François Place - Théâtre musical - dès 7 ans (Am Stram Gram)
2	13 janvier - 8 février 2009	LA PANTOUFLE - Claude Ponti – Théâtre dès 6 ans (Am Stram Gram)
3	3 - 22 mars 2009	NAM-BOK LE HÂBLEUR - Jack London – Théâtre – dès 9 ans (Am Stram Gram - Coproduction Compagnie l'Artifice Dijon)
4	25 septembre - 25 octobre 2009	LES CHEVALIERS JEDI ONT-ILS UN BOUTON SUR LE NEZ ? - Camille Rebetez – Théâtre dès 7 ans (Am Stram Gram – Coproduction Petit Théâtre Lausanne et acmosercie)
5	2 au 21 mars 2010	BLANCHES – Fabrice Melquiot – Théâtre dès 10 ans (Am Stram Gram)
6	13 avril - 2 mai 2010	PETIT ROBERT ET LE MYSTERE DU FRIGIDAIRE – Marc Jeanneret-Simon Aeschimann - Opéra-Rock - dès 8 ans – (Am Stram Gram – Coproduction Brico Jardin)
7	24 septembre - 17 octobre 2010	LA TEMPETE d'après W. Shakespeare – Théâtre dès 8 ans (Am Stram Gram – Coproduction Compagnie Super Trop Top)
8	2 au 23 novembre 2010	LA REINE DES NEIGES – d'après H.C.Andersen – Théâtre - dès 7 ans (Am Stram Gram - Coproduction Petit Théâtre Lausanne – Illum théâtre Lausanne)
9	13 mars - 3 avril 2012	LA BELLE AU BOIS – Jules Supervielle – Théâtre 9 ans (Am Stram Gram)

b) Les **prestations** proposées par Am Stram Gram

Indicateurs :

1. Nombre total de représentations (créations + reprises + accueils) :
valeur cible : 120 représentations par saison
valeurs atteintes :

2008-2009	137 représentations
2009-2010	131 représentations
2010-2011	119 représentations
2011-2012	129 représentations

2. Cours et ateliers théâtre pour les enfants de 8 à 12 ans (nombre de sessions et nombre de participants) :

Cours :

Saison 2008 – 2009	groupe 1	13 élèves	48 élèves
	2	12 élèves	
	3	9 élèves	
	4	14 élèves	
Saison 2009 – 2010	groupe 1	14 élèves	43 élèves
	2	11 élèves	
	3	9 élèves	
	4	9 élèves	
Saison 2010 – 2011	groupe 1	12 élèves	39 élèves
	2	13 élèves	
	3	8 élèves	
	4	6 élèves	
Saison 2011 – 2012	groupe 1	14 élèves	45 élèves
	2	12 élèves	
	3	11 élèves	
	4	8 élèves	

Atelier théâtre (n'est pas une activité régulière) :

Saison 2008 - 2009	9 adolescents ont travaillé sous la direction de Mariama Sylla <i>Les Acteurs de Bonne Foi</i> de Marivaux. 4 représentations au théâtre Am Stram Gram.
Saison 2010 - 2011	7 adolescents ont travaillé sous la direction de Mariama Sylla et Christiane Suter <i>Marie des Grenouilles</i> de Jean Claude Grumberg. 4 représentations à Am Stram Gram. Sélectionné pour le Festival d'Ateliers-théâtre au Théâtre de la Comédie (Marie-Christine Epiney)

3. Représentations pour le jeune public :

- nombre d'animations pour les élèves des écoles primaires :

La Pantoufle	10	18
Nam-Bok le hâbleur	8	
Les Chevaliers Jedi...	6	22
Soyez poli Monsieur Prévert	9	
Petit Robert et le mystère du frigidaire	7	
La Tempête	7	12
La Reine des neiges	5	
Les Bijoux de la Castafiore	6	

Les Deux Gredins	7	
La Belle au Bois	7	<u>20</u>
		72

- rapport entre les représentations scolaires publiques (DEP) et privées et les représentations tout public :

2008-2009	49 scolaires DEP & Privées	88 tout public
2009-2010	48 scolaires DEP & Privées	83 tout public
2010-2011	47 scolaires DEP & Privées	72 tout public
2011-2012	48 scolaires DEP & Privées	3 SC CTCO 78 tout public

- nombre de mini-spectacles pour les très jeunes spectateurs :

1	8 au 22 mars 2009	ON VA EN VOIR DU PAYS – Ariane Catton, Stéfanie Günther, Mariama Sylla, Françoise Zimmermann - dès 4–5 ans
2	22 novembre - 6 décembre 2010	T'EN FAIS UNE DROLE DE TETE - Pierre-André Bauer, Ariane Catton, Chine Curchod - dès 4–5 ans
3	7 au 21 mars 2010	UN PIED DEVANT L'AUTRE - L'Escarboucle, Anne lise Prudat, Martine Corbat - dès 5 ans
4	19 mars - 3 avril 2011	MAMIES BOUM ! Pierre-André Bauer, Martine Brodard, Christiane Suter, Françoise Zimmermann - dès 4–5 ans
5	11 au 25 mars 2012	ALLONS Z'HAUTBOIS - Martine Brodard, Béatrice Zawodnik, Sarah Mouquod – dès 4–5 ans (Contrechamps - Coproduction Am Stram Gram)

- nombre de spectacles pour adolescents :

Créations Am Stram Gram :	LE PONT DE PIERRES – Daniel Danis NAM-BOK LE HÂBLEUR – Jack London BLANCHES – Fabrice Melquiot LA TEMPETE – d'après Shakespeare LES BIJOUX DE LA CASTAFIORE – Hergé LA BELLE AU BOIS – Jules Supervielle LES DERNIERS GEANTS – François Place
Spectacles d'accueil :	GREAT EXPECTATIONS – Charles Dickens BAL CAUSTIQUE – Cirque Hirsute VOYAGEURS IMMOBILES – Philippe Genty ERWAN ET LES OISEAUX – Jean-Yves Ruf RATE–RATTRAPE–RATE – Nikolaus, Maria Holz et Christian Lucas

c) La qualité du travail d'Am Stram Gram

Indicateurs :

- reconnaissance du public (taux de remplissage) :

2008-2009	78%
2009-2010	79%
2010-2011	81%
2011-2012	en cours

- reconnaissance de la presse (articles dans la presse locale et internationale) :

Vu le nombre important de manifestations culturelles à Genève, il est difficile d'obtenir une couverture médiatique régulière dans la presse locale. Les spectacles prestigieux en tournée, comme les Bijoux de la Castafiore, ont bénéficié d'une bonne couverture locale (à Genève, Neuchâtel et Fribourg) et internationale.

- reconnaissance des professionnels (tournées et invitations à l'extérieur) :

Am Stram Gram bénéficie d'une bonne reconnaissance des professionnels. Malheureusement, les réseaux de diffusion, particulièrement en France, sont pénalisés par le contexte économique difficile. Les moyens d'accueil s'en ressentent, donc le nombre de spectacles et les conditions financières sont en baisse.

d) L'ouverture d'Am Stram Gram vers l'extérieur

Indicateurs :

- accueil de spectacles (nombre de représentations ou de spectacles accueillis, rapport entre les accueils et les créations ou entre les accueils et le nombre total de spectacles) :

35 spectacles ont été présentés au public : 17 créations et reprises Am Stram Gram et coproductions, 18 accueils.

- 1 - **Great expectations** - Charles Dickens
- 2 - **Mascarade** - Nancy Huston et Sacha Todorov
- 3 - **Les Fabulettes et Moi** - Anne Sylvestre
- 4 - **Peter Pan – Comète Comix** - Emilio Calgagno et Olivier Dubois
- 5 - **Ernest ou Comment l'oublier** - Ahmed Madani
- 6 - **Seule dans ma peau d'âne** - Estelle Savasta
- 7 - **Les Soeurs Bonbon** - Emmanuelle delle Piane
- 8 - **Histoire du Prince Pipo** - Pierre Gripari
- 9 - **Bal Caustique** - Cirque Hirsute
- 10 - **L'hiver, quatre chiens mordent mes pieds et mes mains** - Philippe Dorin
- 11 - **Voyageurs immobiles** - Philippe Genty et Mary Underwood
- 12 - **Verdoliak** - Nathalie Tacchella
- 13 - **L'Enfant et la Nuit** - Frank Villard et Olivier Balazuc
- 14 - **Erwan et les oiseaux** – Jean-Yves Ruf
- 15 - **Jojo le récidiviste** - Joseph Danan
- 16 - **Terres !** - Lise Martin
- 17 - **Raté – Rattrapé – Raté** - Nikolaus-Maria Holz
- 18 - **Une Veillée singulière** - Christian Carrignon

404 représentations des créations Am Stram Gram et coproductions.

16 concerts Contrechamps en coproduction Am Stram Gram.

96 représentations en spectacles d'accueil.

Total : **516** représentations (objectif : 4 x 120 représentations, soit 480 représentations).

- organisation de tournées en Suisse et à l'étranger (nombre de représentations en tournée) :

Dates	Nombre de représentations	Scolaires ou publiques	Nombre de spectateurs
-------	---------------------------	------------------------	-----------------------

Tournée 2008-2009 LA PANTOUFLE				
Dijon : Théâtre des Feuillants Festival A Pas Contés	20.02.09 - 23.02.09	2 3	SC PU	1'395
Morges : Théâtre de Beausobre	29.04.09	1	PU	297
Total :		6		1'692

Tournée 2009-2010 LA PANTOUFLE				
Bruxelles : Théâtre Wolubilis	20.11.09 - 21.11.09	2 1	SC PU	512
Namur : Théâtre Royal	28.11.09 - 29.11.09	2	PU	504
Paris : Théâtre de l'Est Parisien (TEP)	01.12.09 - 20.12.09	12 12	SC PU	3'658 2'862
La Chaux-de-Fonds : L'Heure Bleue	04.02.10 - 06.02.10	3 1	SC PU	690 231
Saint-Raphaël : Centre cult. St Raphaël	23.02.10 - 24.02.10	2 1	SC PU	485 285
Epernay : Le Salmanazar, Th. G. Dorziat	08.03.10 - 09.03.10	3 1	SC PU	788 139
Vevey : Théâtre de Vevey	14.03.10	1	PU	144
Lyon : Théâtre Nouvelle Génération	27.03.10 - 01.04.10	3 3	SC PU	1'138 959
Total :		47		12'395

Tournées 2010-2011				
T'EN FAIS UNE DROLE DE TETE !				
Lausanne : Le Petit Théâtre	09.10.10 - 10.10.10	4	SC	250

LA TEMPETE				
La Chaux-de-Fonds : L'Heure Bleue TPR	22.10.10 - 23.10.10	2	SC	447
LA REINE DES NEIGES				
Yverdon : Théâtre Benno Besson	19.01.11 - 19.01.11	1	PU	314
Neuchâtel : Théâtre du Passage	26.01.11 - 27.01.11	1	SC	325
Villars s/Glâne : Nuithonie	12.02.11 - 13.02.11	2	PU	522
Monthey : Théâtre du Crochetan	18.02.11	1	PU	340
LA PANTOUFLE				
Pont-de-Claix : L'Amphithéâtre	17.03.11 - 18.03.11	2	SC	407
Aulnay s/Bois : Espace J.Prévert	25.03.11	1	SC	252
La Rochelle : La Coursive s.n.	29.03.11 - 01.04.11	5	SC	1'668
Dieppe : Dieppe scène nationale	10.04.11 - 12.04.11	4	SC	969
Total :		30		7'644

Tournée 2011-2012 LES BIJOUX DE LA CASTAFIORE				
Bruxelles : Théâtre Wolubilis	02.11.11 - 06.11.11	6	PU	2'028
Blagnac Toulouse : Odyssud	11.11.11 - 15.11.11	5	PU	3'866
Neuchâtel : Théâtre du Passage	18.11.11 - 20.11.11	3	PU	1'607
Genève : Théâtre de Carouge	23.11.11 - 21.12.11	25	PU	10'560
Fribourg : Théâtre de l'Equilibre	27.12.11 - 30.12.11	4	PU	2'691
Total :		43		20'752

e) L'actualité des activités d'Am Stram Gram

Indicateurs :

- rapport entre les œuvres classiques et les œuvres contemporaines :

3 œuvres classiques :	Nam-Bok le hâbleur – Jack London, La Tempête - Shakespeare, La Reine des neiges – d'après Andersen.
4 œuvres du 20^e siècle :	La Belle au bois – Jules Supervielle, Soyez poli Monsieur Prévert – Jacques Prévert, Les Bijoux de la Castafiore – Hergé, Les Deux Gredins – Roald Dahl.
7 œuvres contemporaines :	Barbababor – François Place, La Pantoufle – Claude Ponti, Les Chevaliers Jedi ont-ils un bouton sur le nez ? – Camille Rebetz, Blanches – Fabrice Melquiot, Les Derniers Géants – François Place, Petit Robert et le mystère du frigidaire , Marc Jeanneret, Le Pont de pierres – Daniel Danis.

- rapport entre les reprises et les créations :

Durant la période de validité de la convention, il y a eu 9 créations et 8 reprises.

3. Conclusion et perspectives

A l'issue de la présente évaluation, la Ville, l'Etat de Genève et Am Stram Gram considèrent que tous les objectifs de la convention de subventionnement 2009-2012 ont été atteints. Ainsi, afin de poursuivre leur fructueuse collaboration, les trois partenaires souhaitent signer une nouvelle convention de subventionnement pour les années 2013 à 2016.

Après 38 ans à la tête de cette institution, le directeur et fondateur d'Am Stram Gram, M. Dominique Catton, passera le témoin à M. Fabrice Melquiot fin juin 2012. La Ville et l'Etat de Genève le félicitent pour sa brillante carrière et le remercient chaleureusement pour tout son travail. En guise de conclusion au présent rapport, la Ville et l'Etat de Genève laissent donc tout naturellement le mot de la fin à M. Catton.

L'évolution de ce théâtre d'art dédié à l'enfance, la jeunesse et rassemblant de nombreux adultes a été considérable et rapide. Pour notre 1^{er} spectacle "Prosper tu Triches" créé en 1974, nous ne disposions d'aucun moyen financier, d'aucune infrastructure administrative ni technique.

Le 30 avril 1992, les Conseillers administratifs Alain Vaissade et Jacqueline Burnand inauguraient le Théâtre André Chavanne construit suite à notre demande et selon nos désirs, en collaboration avec les services de Claude Ketterer, Conseiller administratif en charge du Département des constructions, et l'architecte Peter Boecklin.

Aujourd'hui, Am Stram Gram bénéficie d'une excellente image artistique et d'une réputation dépassant largement les frontières régionales et nationales.

Le théâtre André Chavanne, animé par Am Stram Gram, est sans doute l'un des plus beaux instrument de création et d'accueil destiné au jeune public existant actuellement au niveau international. Genève doit être fière de ce théâtre et je remercie nos autorités et l'ensemble des élus d'avoir permis l'évolution de ce théâtre, qui est reconnu pour son haut niveau artistique tout en réalisant une excellente fréquentation du grand public, enfants et adultes réunis.

Je dois signaler que le service culturel Migros Genève nous a soutenus financièrement sans relâche dès notre 1^{er} spectacle.

Depuis 1974, nous avons créé 80 spectacles dont une vingtaine ont été régulièrement repris, parfois avec de nouvelles mises en scène.

Nous avons accueillis 150 spectacles venant de tous les pays et plus particulièrement de Suisse, France, Canada, Italie.

Notre priorité était le théâtre mais nous avons très souvent ouvert nos portes à la musique, la danse, le cirque, le théâtre d'objets.

Bien que la plupart de nos créations aient été entièrement financées par Am Stram Gram, nous nous sommes régulièrement alliés à d'autres partenaires en coproduction.

Environ la moitié de nos spectacles ont été joués hors de Genève. " Les deux Gredins" de Roald Dahl a été joué plus de 300 fois depuis 1984 jusqu'en 2012. "Les bijoux de la Castafiore", qui compte 257 représentations depuis sa création en 2001, figure désormais parmi les spectacles cultes de Suisse romande et restera longtemps dans les mémoires de plusieurs milliers de spectateurs de la francophonie. Je ne cite que ces deux spectacles, car il serait trop long raconter toute notre approche du répertoire.

Pour les grands axes de notre répertoire, nous avons choisi parmi les grands auteurs, depuis le 17^e siècle, des œuvres pouvant susciter l'intérêt d'enfants et d'adolescents d'aujourd'hui. Molière, Marivaux, Musset, Shakespeare, Jules Verne, Collodi (Pinocchio) Barries (Peter Pan), ...

Nous avons privilégié les auteurs des 20^e et 21^e siècles. Prévert, Anne Frank, Coline Serreau, Ramuz-Stravinski, Jules Renard, ...

Nous avons commandé des œuvres à des auteurs d'aujourd'hui. Philippe Morand, Michel Garneau, Michel Viala, Daniel Danis, François Place, Fabrice Melquiot, ...

Dans le domaine pédagogique et de l'animation, nous avons inventé dans les années 1980 le concept des "journées au théâtre". A cette occasion, nous invitions 8 ou 9 classes à venir passer une journée entière avec les artistes et techniciens du théâtre. Divers ateliers, expositions, improvisations étaient animés par les acteurs en matinée. Suite à un pique-nique organisé sur place, les élèves assistaient au spectacle l'après- midi. Cette formule a été remplacée par les matinées au théâtre, une version simplifiée de ces journées.

Nous proposons depuis 1992 des cours et ateliers de théâtre pour enfants. Nous avons imaginé des spectacles très légers pour les plus jeunes des spectateurs (dès 4-5 ans), une forme de cabaret-théâtre musical accompagné d'un petit déjeuner les dimanches ou d'un goûter les mercredis.

Nous avons enregistré presque tous nos spectacles avec de bonnes conditions techniques.

Christiane Suter a animé un comité de lecture composé de parents, enseignants, pédagogues, dramaturges, acteurs. Environ 150 textes ont été lus, discutés et "mis en fiche".

Enfin, le concours organisé pour la nomination de mon successeur s'est déroulé dans de très bonnes conditions.

L'ouvrage "Je fis un Feu" retrace l'histoire d'Am Stram Gram de 1974 à 2012.

Au-delà de tout ce qui a été dit et écrit, l'essentiel reste gravé dans un coin de la mémoire de chaque spectateur... mais cela est intime. C'est à mon sens la vraie valeur du théâtre.

Dominique Catton

ANNEXE 1 : Tableau de bord

		valeurs cible	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Indicateurs généraux					
Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	8	8	8	8
	Nombre de personnes	9	9	9	9
Personnel intermittent	Nombre de semaines par année	430	350	297	448
	Nombre de personnes	78	53	68	83
Indicateurs d'activité					
Nombre d'abonnés	Nombre d'abonnements souscrits pour la saison	2'200	1'907	1'796	1'878
Nombre de spectateurs	Nombre total de spectateurs ayant assisté aux représentations programmées à Genève	30'000	24'173	23'747	25'492
Nombre d'élèves	Nombre d'élèves du DIP accueillis au théâtre	8'500	7'484	7'959	8'658
Nombre de représentations	Nombre total de représentations durant l'année	120	174	165	119
Nombre de productions	Nombre de spectacles produits par l'institution (hors coproductions)	2	4	2	2
Nombre de coproductions	Nombre de spectacles coproduits par l'institution	1	1	2	3
Nombres d'accueils	Nombre de spectacles en accueil au programme	6	5	5	5
Nombre de reprises	Nombre de spectacles en reprise durant l'année	1	1	1	2
Nombre de représentations en tournée	Nombre de représentations hors Genève de spectacles coproduits	non budgété	29		9
	Nombre de représentations de productions en tournée	non budgété	6	47	21
Nombre de places	Nombre de sièges disponibles dans le théâtre (jauge normale)	35'000	32'382	32'945	31'563
Indicateurs financiers					
Charges de production	Charges de production+coproduction+accueil	cf. plan financier	1'210'930	1'216'563	1'392'490
Charges de fonctionnement	Charges totales - charges de production		1'580'446	1'592'748	1'531'159
Recettes propres	Billetterie+autres recettes propres+dons divers		471'742	597'751	809'211
Subvention de la Ville et de l'Etat	Subvention Ville + Etat y.c. subv. en nature		2'172'444	2'197'048	2'273'323
Recettes totales	Recettes propres+subv. Ville et Etat+autres recettes		2'644'186	2'794'839	3'082'534
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements		2'791'376	2'809'311	2'923'649
Résultat d'exploitation	Résultat net		-147'190	-14'472	158'885

		valeurs cible	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Ratios					
Part d'autofinancement	Recettes propres/total recettes		18%	22%	26%
Part de financement public	Subventions Ville et Etat/total recettes		82%	78%	74%
Part des charges de production	(Ch. de production+coproduction + accueils)/charges totales		43%	43%	48%
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement/charges totales		57%	57%	52%
Taux de fréquentation	Nb de spectateurs/nb de spectacles x nb de places		75%	72%	81%
Taux de rayonnement	Nb de représentations en tournée/nb de représentations à Genève		20%	28%	25%
Billetterie					
Nombre de billets d'abonnement	Billets abonnement adultes	4'000	3'366	3'093	3'169
	Billets abonnement enfants	8'500	5'024	4'295	4'141
Nombre de billets individuels plein tarif	Billets individuels adultes	1'700	1'867	1'721	1'258
	Billets individuels enfants	2'500	2'686	2'316	3'068
Nombre de billets à prix réduit	Nombre de billets étudiants et moins de 25 ans	10'000	8'944	9'554	10'612
	Nombre de billets 20 ans/20 francs	260	682	940	822
	Nombre de billets AVS/AI	100	112	127	200
	Autre : professionnels, PAG, group. sociaux, suppl. abonnement BâO	970	259	508	412
Invitations	Nombre de billets gratuits	1'050	1'233	1'193	1'302
	Total	29'080	24'173	23'747	24'984

Indicateurs dans le cadre du développement durable

- Recyclage des déchets ;
- Produits locaux proposés au bar ;
- Utilisation d'ampoules économiques ;
- Extinction des lumières en quittant les locaux ;
- Absence de climatisation dans les locaux.

Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes

	2008-2009	2008-2009	2008-2009	2009-2010	2009-2010	2009-2010	2010-2011	2010-2011	2010-2011	2011-2012	2011-2012	2012-2013
PRODUITS	Plan financier convention	budget actualisé	comptes	Plan financier convention	budget actualisé	comptes	Plan financier convention	budget actualisé	comptes	Plan financier convention	budget estimatif	Plan financier convention
PRODUITS DE PRESTATIONS FOURNIES												
Recettes spectacles	354'550	354'550	278'621	360'000	280'100	252'081	360'000	258'120	265'170	360'000	301'600	360'000
Recettes tournées		non budgété	17'148		non budgété	104'995		non budgété	129'077		non budgété	
Soutien à la tournée Pro Helvetia		non budgété			non budgété	20'000		non budgété			non budgété	
Soutien à la tournée Etat de Genève		non budgété			non budgété			non budgété			non budgété	
Soutien à la tournée Ville de Genève		non budgété			non budgété	30'000		non budgété	30'000		non budgété	
Soutien à la tournée Corodis/Loro		non budgété			non budgété	17'000		non budgété			non budgété	
Parts de coproduction									208'500			
Aide fonds intermittents									13'500			
Contrat d'achat DEP Etat de Genève	82'000	82'000	82'000	82'000	82'000	82'000	82'000	82'000	82'000	82'000	82'000	82'000
Soutien Service culturel Migros	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000
Recettes animations diverses (cours théâtre etc.)		25'000	37'928		25'000	36'508		25'000	28'330		25'000	
Autres produits (cafeteria et divers)	60'000	35'000	21'045	60'000	35'000	20'207	60'000	25'000	17'634	60'000	30'000	60'000
Sous-totaux		531'550	471'742		457'100	597'791		425'120	809'211		473'600	
SUBVENTIONS												
Subvention financière Etat de Genève	912'000	912'000	912'000	912'000	912'000	912'000	952'000	952'000	952'000	992'000	992'000	992'000
Subvention financière Ville de Genève	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'015'450	1'040'000	1'055'450	1'055'450	1'080'000	1'080'000	1'080'000
Sous-totaux		1'912'000	1'912'000		1'912'000	1'927'450		2'007'450	2'007'450		2'072'000	
SUBVENTIONS EN NATURE												
Ville de Genève : Théâtre André Chavanne	250'660	247'547	254'817	252'233	254'817	258'298	252'233	258'298	259'870	252'233	259'870	252'233
Ville de Genève : Affichage	1'890	4'764	266	4'764	266	1'064	4'764	1'064	532	4'764	532	4'764
Ville de Genève : Prêt de matériel						4'800						
Ville de Genève : Dépôts	5'262	5'501	5'361	5'304	5'361	5'437	5'304	5'437	5'471	5'304	5'471	5'304
Sous-totaux		257'812	260'444		260'444	269'599		264'799	265'873		265'873	
TOTAL PRODUITS	2'701'362	2'701'362	2'644'186	2'711'301	2'629'544	2'794'840	2'791'301	2'697'369	3'082'534	2'871'301	2'811'473	2'871'301
CHARGES												
CHARGES LIEES AUX PRESTATIONS FOURNIES												
Charges de spectacles	997'718	997'718	1'028'340	1'060'000	884'240	1'053'972	990'000	852'600	1'230'094	983'414	980'000	959'000
Charges animations diverses		37'000	55'412		37'470	48'519		37'472	44'599		37'522	
Frais de personnel auxiliaire	150'000	113'000	127'178	230'000	144'292	114'072	230'000	144'290	117'797	280'000	114'430	300'000
Sous-totaux		1'147'718	1'210'930		1'066'002	1'216'563		1'034'362	1'392'490		1'131'952	
FRAIS D'ADMINISTRATION												
Frais de personnel	845'832	845'832	827'726	784'333	821'457	836'828	796'000	821'458	801'109	850'000	833'463	865'000
Frais de promotion		171'840	203'033		181'106	192'553		175'904	185'508		204'372	
Charges d'exploitation	415'000	225'460	243'190	415'000	226'460	243'251	420'000	214'160	231'104	420'000	244'560	430'000
Prêt à usage locatif/loc.dépôt/prêt matériel	257'812	257'812	260'178	262'301	260'178	263'735	262'301	263'659	265'873	262'301	265'341	262'301
Frais d'entretien		17'700	15'775		17'700	20'640		17'700	12'665		19'000	
Amortissements	35'000	35'000	29'791	40'000	35'000	32'849	45'000	35'000	34'900	50'000	35'000	55'000
Résultat financier exercice antérieur		0	753		0	2'892		0	0		0	
Sous-totaux		1'553'644	1'580'446		1'541'901	1'592'748		1'527'881	1'531'159		1'601'736	
TOTAL CHARGES	2'701'362	2'701'362	2'791'376	2'791'634	2'607'903	2'809'311	2'743'301	2'562'243	2'923'649	2'845'715	2'733'688	2'871'301
Résultats comptables et mouvement PP	0	0	-147'190	-80'333	21'641	-14'471	48'000	135'126	158'885	25'586	77'785	0
Report résultat exercice précédent		20'111	5'111			-142'079			-156'550		2'335	
Solde à nouveau			-142'079			-156'550			2'335		80'120	